

Mon collègue de Regina-Ouest a été le seul membre du comité à voter en faveur de la présence de trois représentants des syndicats du blé au sein du comité. Les conservateurs ont voté contre. C'est lui qui a mené le combat au nom des syndicats du blé qui commercialisent le gros des céréales dans ma province. Il est le seul à s'être levé pour les défendre contre les forces conjuguées des libéraux et des conservateurs.

M. Thacker: C'est également le seul qui se soit montré. On ne vous y a jamais vu.

M. Nystrom: Nous ne sommes représentés que par un seul député au sein de ce comité, mais il a assisté à tous les travaux de ce dernier durant l'été. Nous avons également vu à ce que son remplaçant soit présent lors de toutes les audiences. Par contre, les représentants conservateurs et leurs remplaçants n'étaient jamais au grand complet. Où étaient-ils?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai horreur d'agir ainsi, mais je ne peux pas écouter sans rien dire le député attaquer des collègues qui ont consacré durant l'été beaucoup de temps aux travaux du comité. Ce que le député vient tout juste de dire n'est tout simplement pas vrai. Les représentants conservateurs étaient tous là en tout temps.

Le président suppléant (M. Corbin): Le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) peut être d'accord ou non au sujet des observations du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom), mais c'est, en gros, une question d'opinion qui ne devrait pas faire l'objet d'un rappel au Règlement.

M. Nystrom: Il est intéressant de voir les libéraux se porter une fois de plus à la défense des conservateurs. Cela montre, selon moi, où sont les véritables alliances au Canada. C'est ainsi que, l'été dernier, lorsque les conservateurs ont proposé de réduire le nombre de représentants de syndicats du blé de trois à un, les libéraux les ont appuyés. Nous savons maintenant où sont les véritables amis des agriculteurs.

L'autre motion d'importance est la motion n° 24, présentée par le député de Regina-Ouest. Elle supprime le terme «coopérative» à l'article 3 du projet de loi. C'est un autre signe de l'attaque flagrante perpétrée par les conservateurs contre les coopératives et le groupe United Grain Growers. Il devient impossible aux administrateurs, dirigeants ou représentants aux comités des syndicats du blé de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta et de United Grain Growers de devenir membres du Comité supérieur du transport du grain.

Je me demande si les conservateurs croient dans la démocratie. Cependant, ce genre d'article empêche en pratique des milliers et des milliers d'agriculteurs ordinaires d'être élus démocratiquement à certains postes et de devenir membres du Comité supérieur du transport du grain. Dans ma circonscription—and je suis certain qu'il en va de même dans celle d'Assiniboia—il y a des centaines de simples agriculteurs qui appartiennent aux comités des syndicats du blé. Ils travaillent pour

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Canadian Wheat Pool ou pour United Grain Growers. Avec l'article 3 du projet de loi, il leur devient tout à fait impossible d'y siéger.

● (1540)

Autre chose. Nous avons pris le temps et la peine de demander un avis juridique. Un avocat nous a dit qu'avec cela, les simples types ou agriculteurs appartenant à des comités des syndicats du blé et qui se dévouent pour eux ne seraient pas éligibles. Donc le parti conservateur n'hésiterait pas à rayer du processus démocratique des milliers de simples agriculteurs de ma province. Moi, je crois en la liberté, je crois au droit pour chaque homme et pour chaque femme de briguer un poste électif. Je suis un fervent de la vraie démocratie, et de la démocratie économique. Cela me met en colère, moi député, quand il y a des centaines de mes amis de ma circonscription qui se voient privés des droits démocratiques que le parti conservateur devrait leur reconnaître.

M. Benjamin: Et avec l'appui des libéraux.

M. Nystrom: Malheureusement, leurs chefs, tout comme Ronald Reagan et Margaret Thatcher, ont beau parler de liberté et de démocratie, la liberté et la démocratie c'est pour les riches et les fortunés. La liberté et la démocratie, c'est pour l'élite. Les simples citoyens ou agriculteurs de Kamsack, de Canora, de Churchbridge, de Melville ou d'Ituna dans ma circonscription, ce parti-là veut leur refuser le droit d'être membres du Comité supérieur du transport du grain. Voilà une chose incompréhensible. Je voudrais bien savoir ce qu'en diraient les Canadiens. Je suis certain qu'ils seraient contre.

Une voix: Ils ne sont pas mauvais, il sont simplement mal conseillés.

M. Nystrom: J'ai cru entendre le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) bredouiller de son siège. Je serais fort curieux de l'entendre prendre la parole à la Chambre pour défendre la plate-forme conservatrice, qui veut empêcher les simples membres des comités des syndicats du blé de siéger à ce Comité supérieur du transport du grain. Je serais fort curieux d'entendre de sa bouche un discours aussi antidémocratique. Et, en outre, je tiens à ce que tous les agriculteurs des provinces des Prairies connaissent la véritable position du parti conservateur. Il cherche à donner des sièges à ce comité au commerce privé des grains. Il cherche à donner aux chemins de fer des voix à ce comité.

Je constate que le député de Bow-River (M. Taylor) est présent aujourd'hui. Il doit se sentir gêné car sa figure est de la même couleur que celle de son veston. Il doit se sentir mal à l'aise que son parti appuie une disposition antidémocratique. Une disposition contraire à la liberté. C'est son parti qui l'a proposée. Les députés de son parti s'opposent aux droits fondamentaux de leurs concitoyens. Une telle attitude est digne du 19^e siècle et révèle assez bien où se situe le Parti conservateur.